

Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



Plus proche de vous !

Réunion de concertation et de coproduction sur les actions à prévoir Saint-Jean-de-Bournay, le 03 avril 2006

PERSONNES PRESENTES

Citoyens

- Retraités, naturaliste, employés municipaux, artisans, chargé de mission
- Employé ONF, entreprise Piollat Bois : bois de chauffage, agriculteurs, comptable
- Chargé d'études, chef d'établissement, dessinateur projeteur, etc...

Membres associations

- Association VEGA-Environnement
- Association de parents d'élèves (ADPEI)
- Association EGEE Nord-Isère, de conseil dans les PME
- Association Gère Vivante

Elus et techniciens

- Mme BRETTE Catherine, Conseillère Général déléguée à l'Agenda 21
- Mr CURTAUD Patrick, Conseiller Général de Vienne et membre du Comité de pilotage de l'Agenda 21
- Mr COLOMBIER Georges, Conseiller Général de Saint-Jean-de-Bournay et député de l'Isère
- Mr VIVIAN Jean-Pascal, maire de Saint-Jean-de-Bournay
- Mr GUIN Philippe, adjoint au maire de Saint-Jean-de-Bournay
- Mme FABRE Michèle, adjointe au maire de Saint-Jean-de-Bournay
- Mme BAUDOUIN Jocelyne, adjointe au maire de Saint-Jean-de-Bournay
- Mr MOINE Arnaud, adjoint au maire de Saint-Jean-de-Bournay
- Mr PELLETIER Michel, Conseiller municipal Artas
- Mr RUET Daniel, maire de Lieudieu
- Mr PELLOUX, adjoint à La Forteresse
- Mr SILLANS Henri, maire de La Frette
- Mr DELLET Max, membre de la communauté de communes de la région de Saint-Jeannaise

Média

- Journaliste La Tribune de Vienne

La réunion de concertation a commencé à 18 heures à la salle Claire Delage de Saint-Jean-de-Bournay et environ 60 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en tables de travail de 6 personnes afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur les actions à mettre en place pour le département, mais aussi plus précisément pour leur territoire de la Porte des Alpes.

La séance a été introduite par Madame Catherine Brette, Conseillère Général déléguée à l'Agenda 21 et par Monsieur Jean-Pascal Vivian, Maire de Saint-Jean-de-Bournay.

Pour le territoire des Alpes, les thèmes et actions présentés par le groupe de travail local ont été :

- Transports dont réseau TER entre Saint André le Gaz et Lyon, voies de circulation automobile, voie verte cycliste entre gares SNCF et transports alternatifs (covoiturage, parking relais, bus express...)
- Gestion des déchets (taxes au poids, tri, etc...)
- Bâtiments à Haute Qualité Environnementale
- Civisme, harmonisation du paysage et formations post bac du territoire

A la suite de cette présentation de quelques actions envisageables, voici les actions souhaitées et exprimées par les participants de la réunion dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère.

Transports et déplacements : 8 propositions d'action

- Limitation plus accentuée de la vitesse dans les agglomérations et ses alentours.
- Développer le covoiturage et la communication autour du covoiturage.
- Créer des lignes de ramassages collectifs de salariés interentreprises.
- Créer des parkings gratuits en entrée des autoroutes et des agglomérations.
- Sondage sur le département sur les déplacements des habitants afin de pouvoir analyser les besoins du département que ce soit en création d'entreprise ou en création de transports collectifs efficaces.
- Mettre en place le «pédibus» sur le chemin de l'école.
- Utiliser les voies navigables de l'Isère et du Rhône pour les transports de marchandise.
- Aménager une piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée SNCF, entre Beaurepaire et Beaucroissant.

Logement : 2 propositions d'action

- Développer les logements sociaux pas trop chers et favoriser les constructions en matériaux bon marché (paille, terre, bois, etc...).

Cohésion sociale : 2 propositions d'action

- Développement des échanges intergénérationnels en (ré)introduisant la parole entre les différentes générations : organisation de témoignage d'anciens dans les écoles sur leur vie il y a 50 ans.
- Développer l'éducation au respect des biens matériels et des personnes afin de renforcer la sécurité.

Développement économique : 2 propositions d'action

- Revitalisation des zones économiques : améliorer la qualité de vie sur ces zones par des espaces verts, des équipements publics et de la micro entreprise : service aux personnes, restauration, etc...
- Relocaliser l'économie départementale afin de limiter les transports.

Environnement : 17 propositions d'action

- Gestion de la ressource en eau en analysant la situation actuelle et en définissant des objectifs à atteindre avec un échéancier. Tout cela grâce à une évolution de la consommation des industriels et des ménages.
- Récupérer les eaux de pluie dans les bâtiments collectifs.
- La réduction des emballages en amont par une sensibilisation des consommateurs et producteurs.
- Donner des subventions pour l'achat de poubelles sélectives, taxer les industriels qui créent trop d'emballages.
- Actions de ramassage collectif et visites des centres de tri pour les habitants.
- Revaloriser la faune et la flore à travers des campagnes d'informations.

- Assainir les bords des routes des panneaux publicitaires trop abondants par une réglementation de la taille des panneaux et par une définition des zones d'implantation possibles.
- Il faut faciliter la tâche à ceux qui veulent produire de l'énergie propre en créant des emplois locaux et en utilisant la ressource locale (par exemple : bois, éolien, solaire, etc...).
- Encourager la filière bois comme énergie mais aussi pour le développement économique de notre région.

Services Publics : 2 propositions d'action

- Conserver la proximité des services publics de base.

Autres actions : 8 propositions d'action

- Développer les formations professionnelles et débouchés sur le territoire.
- Eduquer les générations futures à utiliser de l'énergie propre et à utiliser des transports collectifs propres.
- Sensibilisation des jeunes aux problèmes environnementaux : interventions dans les écoles primaires, collèges, lycées et « sorties natures ».

Ensuite chaque table de travail a été amenée à s'exprimer plus précisément sur des actions plus locales concernant le territoire de la Porte des Alpes. Voici ci-dessous les actions proposées :

Transports et déplacements

- « Transport type RER entre Saint-André-le-Gaz et Lyon. »
- « Construction d'une liaison Saint-Jean-de-Bournay vers Domarin. »
- « Mieux relier les transports en commun entre eux pour ceux qui ne sont pas sur la ligne Lyon-Grenoble. »
- « Créer des lignes intercommunales pour rapprocher les personnes des différentes communes. »
- « Agence locale pour fédérer la covoiturage avec un parking surveillé. »
- « Développer les pistes cyclables. »

Logement

- « Développer l'habitat économe en énergie en milieu rural. »

Cohésion sociale

- « Maisons d'accueil des personnes âgées plus humanisées (Chatonnay) avec des prix raisonnables. »
- « Obliger l'Education Nationale à organiser des rencontres intergénérationnelles. »

Développement économique

- « Maisons de l'emploi qui seraient des espaces de rencontre entre les porteurs de projets d'emploi (entreprises, ANPE, collectivités territoriales, agences d'intérim...) et les demandeurs d'emploi. »
- « Filière bois à exploiter pour l'économie de la région. »

Environnement

- « Taxation des industriels au niveau des déchets et motivation des citoyens à sélectionner. »
- « Mettre en place une collecte sélective des déchets. »
- « Pesée embarquée et le compostage. »
- « Développer par une incitation financière l'utilisation d'énergies renouvelables. »
- « Développer la biodiversité en disséminant des espèces autochtones pour couvrir le sol. »
- « Préserver et délimiter une zone verte et agricole entre Lyon et la Porte des Alpes qui soit "un poumon" »
- « Pour le territoire de la Porte des Alpes : définir et pérenniser des Zones Agricoles Prioritaires dans les PLU et les SCOT. »

- « Multiplier les bassins de rétention dans chaque commune afin d'alimenter en eau les bâtiments collectifs et l'arrosage communal. »
- « Arrêter de couler des m3 de béton ou de bitume pour éviter les inondations. »

Services Publics

- « Adaptation des services avec des commerces multi guichets. »

Autres actions

- « Création de formations post-bac bac+2 et bac+5 en logistique. »
- « Instruction civique au respect de la nature : les meilleurs seront récompensés par le Conseil Général. »

Nous avons comptabilisé les récurrences de propositions d'actions locales en fin de séance :

- Environnement 9/26
- Transports et déplacements 8/26
- Développement Economique 2/26
- Logement 2/26
- Cohésion sociale 2/26
- Services Publics 1/26

La réunion s'est clôturée à 20h30.

Chacun reste invité à réagir et à contribuer par de nouvelles contributions via le site web, pendant cette mise en place de l'Agenda 21 du département de l'Isère.